

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

8 mai 2019

## TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1924)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 361

présenté par

M. Viry, M. Door, M. Cattin, M. Ramadier, Mme Bonnivard, M. Dassault, M. Leclerc, M. Bony,  
M. Cinieri, Mme Valentin, M. Perrut, M. Reiss, M. Saddier, M. Viala, M. Brun et M. Cherpion

**ARTICLE 17**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Réformer la participation des employeurs au financement des garanties de protection sociale complémentaire, autoriser la mutualisation des services de médecine de prévention et réformer les dispositions applicables pour favoriser le maintien et le retour à l'emploi, sont des éléments déterminants de la santé au travail.

Or le recours aux ordonnances soustrait aux parlementaires la possibilité de s'impliquer sur ces questions majeures.

C'est pourquoi cet amendement vous demande la suppression de cet article.